

Un label pour l'emploi

Le label **Empli**tude est le tout premier label territorial, dédié à l'emploi. Cette initiative nationale référence les entreprises qui font preuve de « bonnes pratiques » en matière de politique salariale. Explications.



photo / Jean-Louis / Ton ©

Le label Empli'tude est un dispositif territorial de labellisation des entreprises qui mènent des actions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Référencé par l'Afnor, il répond à des modalités d'engagement claires et précises, auxquelles doit répondre toute entreprise candidate. Ces modalités sont contenues dans l'accord Afnor, sous la mention « engagement des entreprises de l'agglomération marseillaise en faveur de l'insertion profes-

sionnelle ». Ces informations sont consultables sur le site de l'Afnor. Ce label est attribué pour une durée de deux ans, renouvelable. Parmi les toutes premières entreprises labellisées, on retrouve notamment : les Citadines, A com Z, Adecco, EDF Paca, Altergis et Profil.

Une politique concrète

L'engagement des entreprises labellisées porte sur trois axes princi-

paux : l'engagement relatif à l'accès à l'emploi des publics éloignés du marché du travail, l'engagement relatif à l'intégration et l'accompagnement des nouveaux salariés, ainsi que l'engagement à la diffusion de bonnes pratiques en faveur de l'insertion professionnelle. Le label Empli'tude est donc au cœur des enjeux de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Nous avons évoqué au cours d'un précédent dossier combien la RSE fait évoluer (dans le bon sens) les critères

de performance des entreprises. Bien entendu, le label valorise et distingue les entreprises novatrices et responsables en matière de gestion des ressources humaines et d'adaptation des conditions de travail. A l'instar d'une certification qualité, il crédibilise ainsi leurs actions, en leur apportant une image citoyenne et professionnelle. Sabine Bernasconi, directrice du PLIE, assure que « le label peut faire la différence dans le cadre d'appels d'offres. Il témoigne d'un savoir-faire et apporte une vraie valeur ajoutée, car nous ne sommes pas dans l'intention, mais bien dans la pratique réelle des conditions référencées pour l'obtention du label. Empli'tude met en exergue une situation existante. Même si beaucoup d'entreprises ne nous ont pas attendues pour le faire, cela permet de saluer leur investissement. ». Même écho positif du côté des entrepreneurs. Stephan Brousse, président de l'UPE 13, reste convaincu que « la politique sociale impacte réellement l'économie. Tout ce qui crée de la cohésion sociale dans l'entreprise est un plus. Bien entendu, cela repose sur le principe du volontariat ». D'ici à la fin 2009, une vingtaine d'entreprises supplémentaires devraient être labellisées. Une quinzaine de dossiers sont toujours en cours d'instruction... ■

Alexandra Zilbermann

Plus d'infos : www.afnor.org